

3.2. Veuillez envoyer un courriel au contact de l'UICN pour exprimer votre intérêt à soumettre une proposition avant la date limite indiquée ci-dessous. Cela permettra à l'UICN de vous tenir au courant de l'avancement de l'offre.

4. REMPLIR ET SOUMETTRE UNE PROPOSITION

4.1.

Lorsque des CV sont demandés, ils doivent être ceux des personnes qui effectueront effectivement le travail spécifié. Les personnes que vous proposez ne peuvent être remplacées qu'avec l'approbation de l'UICN.

L'UICN évaluera les propositions techniques en fonction de chacun des critères suivants et de leur importance relative :

	Description	Informations à fournir	Note
1	Concept et méthodologie		30
1.1.	<i>Compréhension du mandat</i>	<i>Interprétation des TDR suivant la compréhension du consultant</i>	10
1.2.	<i>Clarté et exhaustivité de la proposition</i>	<i>Clarté de la proposition et pertinence de la démarche méthodologique incluant la qualité et le respect des délais des livrables</i>	20
2	Qualifications du consultant		30
2.1.	<i>Diplômes</i>	<i>Conformité des Diplômes et attestations</i>	20
2.2.	<i>Nombre d'années d'expérience</i>	<i>Nombre d'années effectives conformément aux spécifications des TDR</i>	10
3	Antécédents		40
3.1.	<i>Expérience avérée dans des missions similaires</i>	<i>Au moins trois (03) missions de consultance similaire sur les cinq (05) dernières années</i>	30
3.2.	<i>Qualité et pertinence des références fournies</i>	<i>3 lettres de recommandation</i>	

Il vous incombe de déterminer si de telles taxes s'appliquent à votre organisation et de les inclure dans votre offre financière.

4.5.3. *Taxes sur les Produits et Services applicables*

Les taux et les prix proposés sont, hors taxe sur la valeur ajoutée .

4.5.4. *Devise des taux et des prix proposés*

Tous les taux et les prix soumis par les proposants doivent être exprimés en FCFA .

4.5.5. *Ventilation des tarifs et des prix*

A titre indicatif, le prix doit être décomposé comme suit :

	Description	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1				
2				
3				
4				
5				
6				
	TOTAL			

4.6. Les informations supplémentaires non demandées par l'UICN ne doivent pas être incluses dans votre Proposition et ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

4.7. Votre proposition doit rester valide et susceptible d'être acceptée par l'UICN pendant une période de 90 jour civile après la date limite de soumission.

4.8. *Retraits et Modifications*

Vous pouvez librement retirer ou modifier votre proposition à tout moment avant la date limite de soumission en adressant un avis écrit au contact de l'UICN. Cependant, afin de réduire le risque de fraude, aucune modification ou retrait ne sera accepté après la date limite de soumission.

5. ÉVALUATION DES PROPOSOSQ0.000008871 0 595.32 841.92 reWBT/F5 11.04 Tf1 0 0 1 107.6

Votre note pour chaque critère d'évaluation technique sera multipliée par la pondération de ce critère (voir tableau ci-dessous) afin d'obtenir votre note pondérée pour chaque critère d'évaluation technique. Cette note pondérée sera divisée par la somme des pondérations de tous les critères d'évaluation technique pour obtenir votre note globale.

Fourniture de services de consultant

Absence de conflits d'intérêts

Inscription au registre professionnel ou commercial pertinent du pays dans lequel vous êtes établi (ou résident, si vous êtes indépendant)

N'avoir pas été condamné pour non-respect des exigences réglementaires en matière d'environnement ou d'autres exigences légales relatives à la durabilité et à la protection de l'environnement.

Ne jamais avoir été coupable d'une infraction concernant votre conduite professionnelle

Ne pas être impliqué dans la fraude, la corruption, une organisation criminelle, le blanchi.32 841.921n(4()-14d)13(a)-4(a)rgnt ,(4()-14dl15(ne t-7(à)13(r)-3(nr-3(o)13(u)-3(i)5

proposition, vous devez obtenir l'autorisation écrite de ces personnes pour partager ces informations avec l'UICN, et pour que l'UICN utilise ces informations comme indiqué au point 8.1. Sans ces autorisations, l'UICN ne sera pas en mesure d'examiner votre proposition.

9. PROCÉDURE DE PLAINTÉ